

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication : **3 104 490**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **19 14299**

⑤1 Int Cl⁸ : **B 60 B 31/02 (2019.12), B 60 B 1/14**

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 Date de dépôt : 12.12.19.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 18.06.21 Bulletin 21/24.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : *MACH 1 Société par Actions Simpli-
fiée — FR.*

⑦2 Inventeur(s) : GAILLARD Emmanuel.

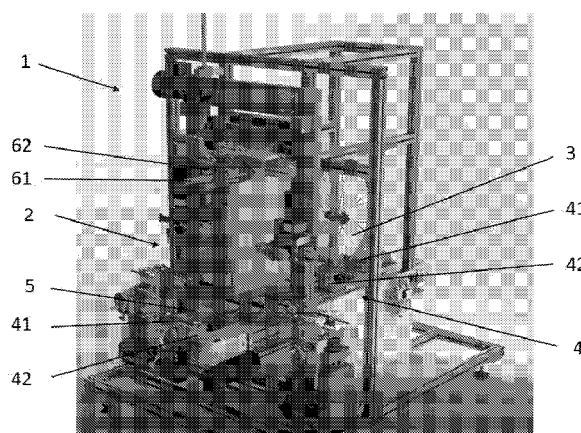
⑦3 Titulaire(s) : MACH 1 Société par Actions Simplifiée.

⑦4 Mandataire(s) : CABINET LAURENT & CHARRAS.

⑤4 **Système d'acheminement d'au moins une roue à rayons au travers d'une machine de tensionnement.**

⑤7 L'invention concerne un système d'acheminement (1)
d'au moins une roue (3) à rayons dans une machine de tra-
vail, telle qu'une machine tensionnement (2) des rayons, re-
marquable en ce qu'il comprend des moyens de maintien
(4) de la roue (3) déplaçables automatiquement en direction
et au travers de la machine de travail.

Figure pour l'abrégé : Fig. 1



FR 3 104 490 - A1



Description

Titre de l'invention : Système d'acheminement d'au moins une roue à rayons au travers d'une machine de tensionnement

Domaine technique

- [0001] L'invention se rattache au secteur technique de la fabrication des roues destinées à équiper des véhicules de locomotion à deux roues, tels que des vélos ou des motocyclettes.
- [0002] Plus précisément, l'invention concerne un système d'acheminement, c'est-à-dire de chargement/approvisionnement et d'évacuation de roues à rayons, vers et depuis une machine de tensionnement des rayons, ou vers et depuis toute machine utilisée dans un procédé de fabrication d'une roue à rayons.

Art antérieur

- [0003] Il est connu de l'art antérieur le document EP 2 521 655, qui divulgue une machine de tensionnement automatique pour roues à rayons. Cette machine comprend un système de chargement d'une roue comportant une goulotte inclinée en direction de la machine, et des rails de guidage.
- [0004] En pratique, les roues sont acheminées vers la machine de tensionnement par l'intermédiaire de la goulotte sur laquelle les roues sont posées et roulent vers la machine du fait de la gravité.
- [0005] Il en est de même pour le déchargement ou l'évacuation de la roue qui s'effectue de la même manière, notamment en roulant sur une goulotte, guidée par des rails.
- [0006] Ce système d'acheminement des roues présente limite la productivité, le temps de chargement et de déchargement des roues peut être largement diminué.

Exposé de l'invention

- [0007] L'un des buts de l'invention est donc de remédier aux problèmes précités en fournissant un système d'acheminement d'une roue au travers d'une machine de travail, par exemple une machine de tensionnement, qui soit optimisé, simple, et qui permette d'augmenter la cadence de production de roues à rayons.
- [0008] À cet effet, il a été mis au point un système d'acheminement d'au moins une roue à rayons au travers d'une machine de travail, par exemple de tensionnement des rayons, remarquable en ce qu'il comprend des moyens de maintien de la roue déplaçables automatiquement en direction et au travers de la machine de tensionnement.
- [0009] Par automatiquement on entend que la roue est déplacée de manière active par des éléments pilotés, ou motorisés. De cette manière, le temps d'acheminement d'une roue dans la zone prévue pour le tensionnement est considérablement réduit.
- [0010] En effet, l'acheminement d'une roue selon l'art antérieur est passif et s'effectue par

l'action conjointe d'une goulotte inclinée et de la gravité dure environ cinq secondes, tandis que l'acheminement d'une roue selon l'invention est actif et s'effectue par l'action de moyens de maintien, eux même déplaçables automatiquement, peut être effectué très rapidement, notamment dans une durée de l'ordre de la seconde. Les cadences de fabrication des roues à rayons, incluant l'étape de tensionnement, sont améliorées. Dans l'art antérieur, la goulotte est fixe et c'est la roue elle-même qui se déplace et roule, ce qui allonge fortement les durées et diminue donc les cadences de production.

- [0011] La présente invention trouve une application avantageuse pour acheminer successivement une pluralité de roues, chaque roue étant supportée par des moyens de maintien déplaçables à l'intérieur de la machine de tensionnement.
- [0012] La roue peut être maintenue de toute manière appropriée. De préférence, les moyens de maintien soutiennent la roue verticalement afin de permettre de réaliser un tensionnement de la roue dans des conditions optimales, compte tenu de l'appareillage généralement utilisé.
- [0013] Selon une forme de réalisation particulière, les moyens de maintien sont déplaçables par le défilement d'au moins une bande convoyeuse.
- [0014] Cette solution permet un acheminement régulier et simplifié des roues au travers de la machine de tensionnement, sans arrêt, ni temps d'attente. Le positionnement de la roue à l'intérieur de la machine se fait de manière précise et rapide. Par ailleurs, lorsque le système selon l'invention évacue une roue de la machine de tensionnement, une autre roue est acheminée simultanément à l'intérieur de la machine.
- [0015] Préférentiellement les moyens de maintien se présentent sous la forme d'au moins deux cales, par exemple sous la forme de barres transversales, agencées de part et d'autre de la roue et disposées orthogonalement par rapport au plan de la roue.
- [0016] Selon une forme de réalisation particulière, chaque extrémité de chaque cale est solidaire d'un sabot, lui-même solidaire d'une bande convoyeuse.
- [0017] Le sabot est ici présenté à titre d'exemple, et est nullement limitatif. D'autres moyens de soutien des cales peuvent être envisagés.
- [0018] Selon encore une forme de réalisation, le système comprend deux rails de guidage positionnés au niveau de l'extrémité supérieure de la roue et entre lesquels la roue est destinée à être acheminée, afin d'éviter que la roue tombe lors de son acheminement.
- [0019] Préférentiellement, les moyens de maintien comprennent des moyens de serrage de la section de la roue pour la maintenir en position verticale.
- [0020] De cette façon, la mise en place des cales à l'intérieur des sabots est facilitée, le montage des cales est rendu aisé et ces dernières sont facilement remplaçables.
- [0021] Selon un mode de réalisation préférentiel, les cales présentent des propriétés antidérapantes pour améliorer la stabilité des roues.

[0022] De préférence, les cales comprennent un dispositif de guidage latéral de la roue.

[0023] Selon encore un autre mode de réalisation, les cales peuvent être montées rotatives autour de leur axe longitudinal pour pouvoir entraîner la roue en rotation lors de l'opération de tensionnement.

Description des figures

[0024] [fig.1] la figure 1 est une représentation schématique illustrant un système d'acheminement d'une roue selon l'invention, où la roue est en cours d'acheminement jusqu'à une zone de tensionnement.

[0025] [fig.2] la figure 2 est un agrandissement d'une zone de la figure 1, dans laquelle les moyens de maintien soutiennent la roue dans la zone de tensionnement.

[0026] [fig.3] la figure 3 est un agrandissement d'une zone de la figure 1, dans laquelle les moyens de guidage stabilisent verticalement la roue dans la zone de tensionnement, et illustrant l'acheminement d'une roue simultanément à l'évacuation d'une autre roue.

Description des modes de réalisation

[0027] En référence à la figure 1, l'invention concerne un système d'acheminement (1) d'une roue (3) à rayons au travers d'une machine de travail dans un procédé de fabrication d'une roue à rayons, et par exemple au travers d'une machine de tensionnement (2) des rayons, ou de serrage et desserrage des écrous des rayons. Par acheminement, on entend l'approvisionnement d'une roue dans la machine, mais également l'évacuation de ladite roue de la machine après l'opération effectuée par la machine.

[0028] Dans la suite de la description il sera fait référence, et sans que cela ne soit limitatif, à l'acheminement d'une roue au travers d'une machine de tensionnement (2). La machine de tensionnement (2) est ici destinée à tendre et serrer les rayons des roues. Celle-ci comprend toute l'installation nécessaire et bien connue de l'homme du métier. La machine de tensionnement est bien connue et ne sera pas décrite en détail.

[0029] Le système d'acheminement (1) selon l'invention comprend des moyens de maintien (4) de la roue (3), notamment en position verticale. Ces moyens de maintien (4) se présentent par exemple sous la forme de cales (41) transversales. Ces cales (41) transversales sont préférentiellement sous la forme de barres, par exemple à section cylindriques, insérées et fixées dans des sabots (42).

[0030] Les cales (41) présentent un axe longitudinal perpendiculaire au plan des roues (3), assurant ainsi un maintien simplifié et stable de la roue en étant disposées de part et d'autre de ladite roue (3). Chaque roue (3) est alors posée sur une paire de cales (41) et maintenue dans cette position lors de l'acheminement. La distance entre les cales (41) d'une paire de cales est de préférence réglable en fonction du diamètre des roues pour assurer un bon maintien durant le déplacement.

[0031] Toujours selon la même figure, les moyens de maintien (4) sont montés déplaçables,

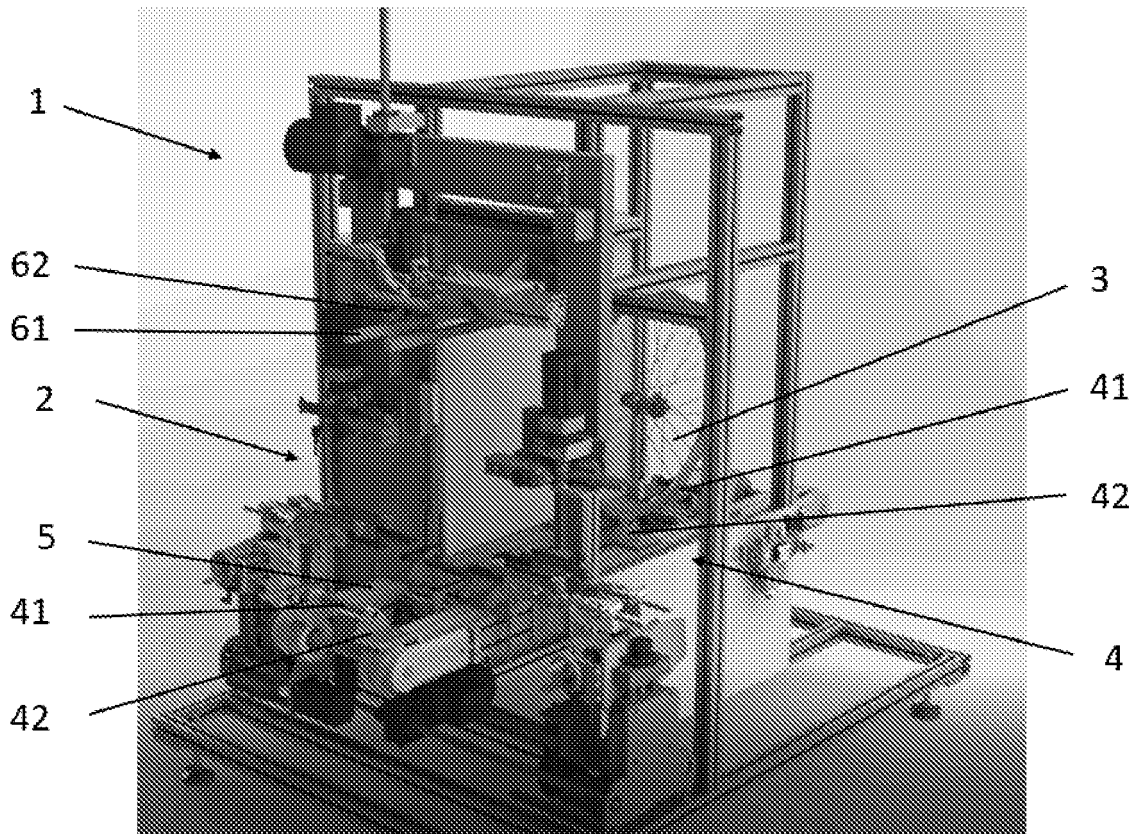
au moyen d'au moins une, et de préférence de deux bandes convoyeuses (5) en direction et au travers de la machine (2) de tensionnement.

- [0032] Ces bandes convoyeuses (5) défilent notamment au travers de la machine (2) pour acheminer et évacuer les différentes roues (3).
- [0033] Préférentiellement, les bandes convoyeuses (5) ne se limitent pas uniquement à la machine de tensionnement (2), mais relient toute l'installation destinée à traiter des roues (3) à rayons.
- [0034] Comme précisé plus haut, et en référence aux figures 1 et 2, les cales (41) sont enchâssées et soutenues par des sabots (42), lesdits sabots (42) étant eux même chacun solidaire d'une bande convoyeuse (5) de manière à laisser un espace entre lesdites deux bandes convoyeuses (5) pour que l'appareillage nécessaire au tensionnement des rayons puisse être positionné entre elles. Par exemple, des moyens de serrage ou de mise en rotation de la roue (3) peuvent être positionnés entre les deux bandes convoyeuses (5).
- [0035] Les cales (41), dans un but de maintien simplifié, sont de forme tubulaire et présentant un axe longitudinal orthogonal au plan de la roue (3). Les sabots (42) présentent quant à eux un orifice (421) destiné à accueillir l'extrémité des cales (41).
- [0036] Afin d'acheminer une pluralité de roues (3), une pluralité de paires de cales (41), est positionnée successivement et à intervalles réguliers le long de la ou des bandes convoyeuses (5).
- [0037] De telle façon que, lorsqu'une roue (3) est en position de travail, une autre paire de cales (41) est également positionnée pour accueillir une autre roue (3) en provenance du poste amont. L'accueil sur de la roue amont, peut donc se faire en temps masqué.
- [0038] Le déplacement est donc automatique, les roues (3) restent fixes et ce sont les paires de cales (41) qui sont déplacées, notamment par les bandes convoyeuses (5). Le déplacement peut être effectué rapidement, c'est-à-dire par exemple à une vitesse de 1m/s. En pratique, cela permet d'acheminer et d'évacuer simultanément une roue (3) en une durée inférieure à 2 secondes, par exemple en 1 seconde.
- [0039] Le système comprend avantageusement des moyens de guidage de la roue (3) qui peuvent être de tout type approprié, permettant de maintenir la roue (3) acheminée en position verticale et d'éviter toute chute. A titre d'exemple, et en référence à la figure 3, les moyens de guidage se présentent sous la forme de rails (61). Les rails (61) sont, par exemple, équipés de galets (62), permettant d'assister ou d'entraîner la rotation de la roue (3) lors du tensionnage des rayons.

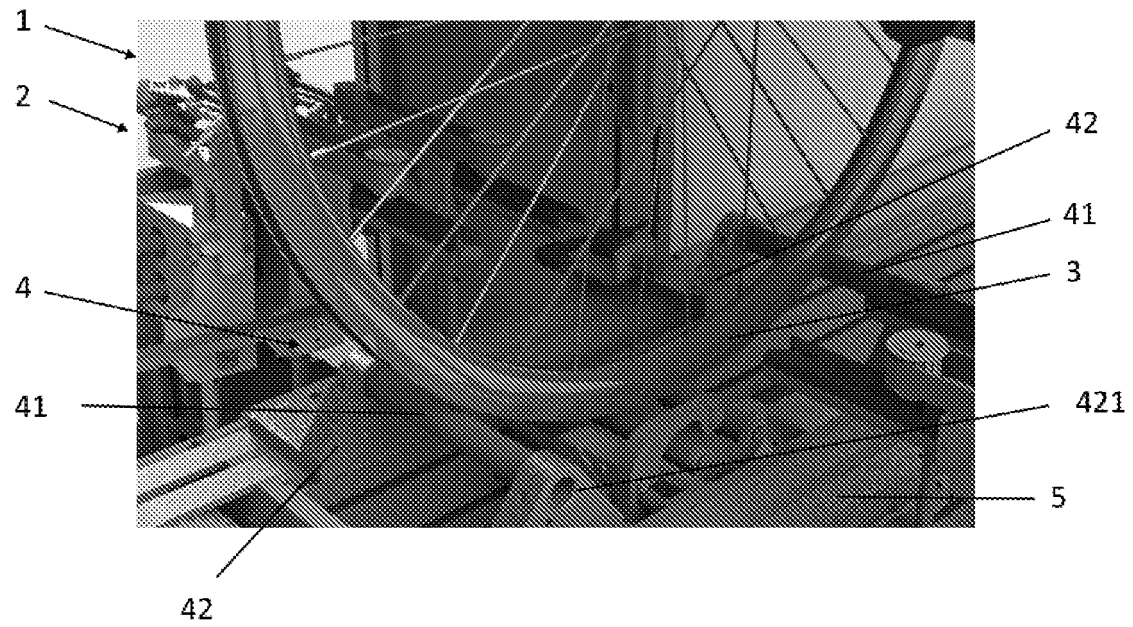
Revendications

- [Revendication 1] Système d'acheminement (1) d'au moins une roue (3) à rayons au travers d'une machine de travail, telle qu'une machine de tensionnement (2) des rayons, le système est **caractérisé** en ce qu'il comprend des moyens de maintien (4) de la roue (3) déplaçables automatiquement en direction et au travers de la machine de travail.
- [Revendication 2] Système d'acheminement (1) selon la revendication 1, **caractérisé** en ce que les moyens de maintien (4) soutiennent la roue (3) verticalement.
- [Revendication 3] Système d'acheminement (1) selon la revendication 1, **caractérisé** en ce que les moyens de maintien (4) sont déplaçables par le défilement d'au moins une bande convoyeuse (5).
- [Revendication 4] Système d'acheminement (1) selon la revendication 2, **caractérisé** en ce que les moyens de maintien (4) se présentent sous la forme d'au moins deux cales (41), agencées de part et d'autre de la roue (3) et disposées orthogonalement par rapport au plan de la roue (3).
- [Revendication 5] Système d'acheminement (1) selon la revendication 4, **caractérisé** en ce que chaque extrémité de chaque cale (41) est solidaire d'un sabot (42), ledit sabot (42) étant solidaire d'une bande convoyeuse (5).
- [Revendication 6] Système d'acheminement (1) selon la revendication 1, **caractérisé** en ce qu'il comprend deux rails (61) de guidage positionnés au niveau de l'extrémité supérieure de la roue (3) et entre lesquels la roue est destinée à être acheminée.
- [Revendication 7] Système d'acheminement (1) selon la revendication 1, **caractérisé** en ce que les moyens de maintien (4) comprennent des moyens de serrage de la section de la roue (3).
- [Revendication 8] Système d'acheminement (1) selon la revendication 4, **caractérisé** en ce que les cales (41) se présentent sous la forme de barres transversales.
- [Revendication 9] Système d'acheminement (1) selon la revendication 4, **caractérisé** en ce que la distance entre les deux cales (41) est réglable en fonction du diamètre des roues.
- [Revendication 10] Système d'acheminement (1) selon la revendication 4, **caractérisé** en ce que les cales (41) comprennent un dispositif de guidage latéral de la roue.

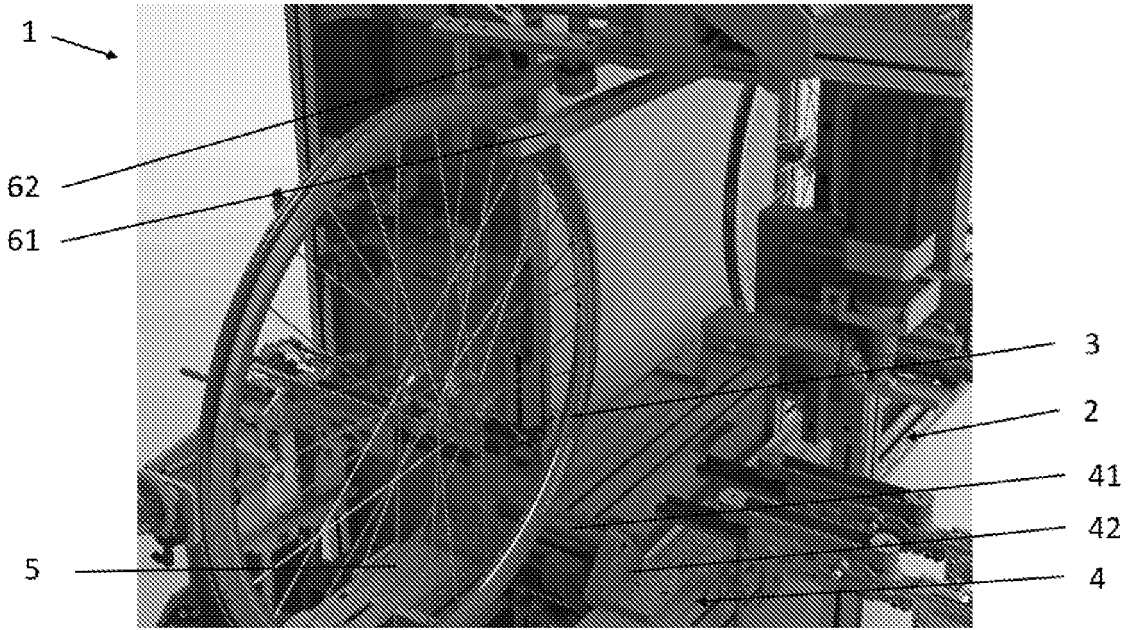
[Fig. 1]



[Fig. 2]



[Fig. 3]



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 876174
FR 1914299

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	EP 0 901 911 A2 (GOLZ GUENTER [DE]) 17 mars 1999 (1999-03-17) * alinéas [0002], [0019] - [0022]; figure 3 *	1,2,5,6, 9,10	B60B31/02 B60B1/14
X	EP 2 161 142 A1 (HOLLAND MECHANICS BV [NL]) 10 mars 2010 (2010-03-10) * alinéa [0033]; figures 4, 9 *	1,2,6,10	
X	DE 26 28 361 A1 (YANAGAWA SEIKI CO LTD) 13 janvier 1977 (1977-01-13) * page 29, ligne 21 - page 30, ligne 10 * * page 35, lignes 5-18 * * page 37, lignes 15-30; figures 1A, 27 *	1,4,6-8, 10	
X	AT 318 359 B (STAHL INDUSTRIEPRODUKTE GES M) 10 octobre 1974 (1974-10-10) * page 2, lignes 49-60 - page 3; figures 3, 4 *	1,3,10	
X	US 3 758 931 A (PATTERSON R) 18 septembre 1973 (1973-09-18) * colonne 3, ligne 61 - colonne 4, ligne 7; figure 10 *	1,7,10	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) B62D B60B
A,D	EP 2 521 655 A1 (HOLLAND MECHANICS BV [NL]) 14 novembre 2012 (2012-11-14) * abrégé; figure 1 *	1-10	
A	WO 00/16996 A1 (BEST MACHINE DEV V O F [NL]; BOSNJAK MLADDEN [NL]; BEST BOB [NL]) 30 mars 2000 (2000-03-30) * page 1, lignes 10-20 *	1-10	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
11 septembre 2020		Schreck, Mathias	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1914299 FA 876174**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **11-09-2020**
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0901911	A2	17-03-1999	DE 19739336 A1	18-03-1999
			EP 0901911 A2	17-03-1999

EP 2161142	A1	10-03-2010	EP 2161142 A1	10-03-2010
			EP 2163400 A2	17-03-2010

DE 2628361	A1	13-01-1977	DE 2628361 A1	13-01-1977
			FR 2315401 A1	21-01-1977

AT 318359	B	10-10-1974	AT 318359 B	10-10-1974
			BE 807090 A	01-03-1974
			CS 161824 B2	10-06-1975
			DD 109202 A5	20-10-1974
			DE 2355174 A1	16-05-1974
			FR 2206197 A1	07-06-1974
			IT 996931 B	10-12-1975
			JP S49134038 A	24-12-1974
			NL 7315088 A	14-05-1974
			PL 86705 B1	30-06-1976
			ZA 738371 B	25-09-1974

US 3758931	A	18-09-1973	DE 2253949 A1	05-07-1973
			GB 1402297 A	06-08-1975
			JP S4877469 A	18-10-1973
			JP S5227870 B2	22-07-1977
			US 3758931 A	18-09-1973

EP 2521655	A1	14-11-2012	CN 102933404 A	13-02-2013
			EP 2521655 A1	14-11-2012
			NL 2004061 C2	06-07-2011
			TW 201139166 A	16-11-2011
			WO 2011084052 A1	14-07-2011

WO 0016996	A1	30-03-2000	EP 1121256 A1	08-08-2001
			NL 1010159 C1	24-03-2000
			WO 0016996 A1	30-03-2000
